

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 24 AVRIL 2023**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Marc – La Corne,  
tenue à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes à La Corne,  
le vingt-quatre avril, deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, au local 104.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Joanie Boutin, parent  
Catherine Ouellet, directrice adjointe  
Anne-Marie Morasse, parent  
Valérie Veilleux, enseignante  
Anne Demers, parent (présidente)  
Paméla Dumais, parent  
Margot Lafleur, enseignante  
Nancy Lafrance, enseignante (remplacement de Julie Cloutier)  
Geneviève Lessard, parent (vice-présidente)

**ABSENCES**

M. Alain Albert, directeur  
M<sup>mes</sup> Julie Cloutier, enseignante  
Mélanie Caron, soutien,  
Carol-Anne Morin, parent  
Sonia Lemay, professionnel  
Anne-Marie Brochu, membres de la communauté

**Le quorum est atteint.**

**MOT DE BIENVENUE**

Madame Anne Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

**LECTURE ET ADOPTION  
DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Anne Demers fait la lecture de l'ordre du jour.

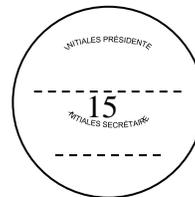
**CE-0843-23** **IL EST RÉSOLU** sur proposition de  
Madame Nancy Lafrance,  
**QUE** l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.  
**ADOPTÉE.**

**ADOPTION DU PROCÈS-  
VERBAL DE LA RÉUNION  
RÉGULIÈRE DU  
20 FÉVRIER 2023**

Madame Anne Demers fait la lecture du procès-verbal de la réunion régulière du  
20 février 2023.

**CE-0844-23** **IL EST RÉSOLU** sur proposition de  
Madame Valérie Veilleux,  
**QUE** le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté tel  
que présenté.

**ADOPTÉE.**



**SUIVI AU PROCÈS-  
VERBAL DU  
20 FÉVRIER 2023**

Finissants et activités de financement :

La campagne de financement a eu lieu, frôlant les 3 100 \$ de profit. Les élèves sont présentement en consultation.

Il y aura une cérémonie de reconnaissance pour nos finissants de 6<sup>e</sup> année, en fin d'année.

Activité au Centre de formation professionnelle :

Les élèves ont eu l'occasion, le 17 avril dernier, d'aller en forêt, afin de vivre la réalité des emplois en forêt et de s'enquérir davantage du milieu.

Aucune intervention du public.

**INTERVENTION DU  
PUBLIC  
INFORMATION ET  
CORRESPONDANCE  
RAPPORT DU COMITÉ DE  
PARENTS**

Aucune correspondance.

Madame Anne-Marie Morasse nous fait part du contenu des dernières rencontres du comité de parents.

L'acte d'établissement et le plan triennal furent présentés lors de cette rencontre. Les membres du comité de parents ont aussi eu la chance de discuter de cours d'école et d'une future politique qui pourrait être mise en place.

**RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES  
ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Catherine Ouellet, nous expose le contenu de l'acte d'établissement de l'école Saint-Marc et La Corne.

Ce document expose :

- les locaux utilisés ;
- le service pédagogique offert (primaire) ;
- etc..

**SERVICES ÉDUCATIFS  
ORGANISATION  
SCOLAIRE 2023-2024**

Madame Catherine Ouellet partage le document sur la population prévisionnelle de l'année scolaire 2023-2024. Un total de 149 élèves devrait fouler les planchers des écoles.

**GRILLE-HORAIRE  
2023-2024**

Madame Catherine Ouellet confirme la grille horaire des deux milieux :

École de Saint-Marc :

- 4 périodes en matinée et 2 en après-midi ;
- Période de 50 minutes.

École de La Corne :

- 3 périodes en matinée et 3 en après-midi ;
- Période de 60 minutes.

**CE-0845-23**  
Madame Anne Demers,

**IL EST RÉSOLU** sur proposition de

**QUE** la grille horaire soit et est adopté, tel que présentée.

**ADOPTÉE.**

**GRILLE-MATIÈRES  
2023-2024**

Madame Catherine Ouellet met la table sur les discussions de l'an passé et la résultante des discussions concernant la grille-matière. Elle informe les membres que les élèves du préscolaire pourront également profiter de la psychomotricité entre autres, et sera offerte à la hauteur totale de 160 minutes d'éducation physique. Un ajout dans ce dossier.

Madame Ouellet présente l'ensemble de la grille-matières.

Chaque élève des deux milieux recevra :

- 3 cours d'anglais par cycle ;
- 2 cours de musique ;
- 4 ou 5 cours d'éducation physique.

**APPROBATION DES  
RÈGLES DE  
FONCTIONNEMENT DU  
SERVICE DE GARDE  
2023-2024**

**CE-0846-23** **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Anne-Marie Morasse,  
**QUE** les grilles-matières soient adoptées telles que présentées.

**ADOPTÉE.**

**APPROBATION DES  
ACTIVITÉS ET DES  
CHANGEMENTS À  
L'HORAIRE**

**CE-0847-23** **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Margot Lafleur,  
**QUE** les règles de fonctionnement du service de garde pour 2023-2024 soient approuvées telles que présentées.

**APPROUVÉE.**

Voir le tableau de Catherine.

**CE-0846-23** **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Joanie Boutin,  
**QUE** les activités et des changements à l'horaire soient approuvés tels que présenter.

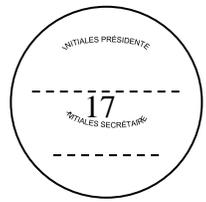
**APPROUVÉE.**

**APPROBATION DES  
ACTIVITÉS ET SORTIES À  
VENIR AU SERVICE DE  
GARDE**

Madame Catherine Ouellet confirme que les élèves du service de garde iront au Refuge Pageau, le vendredi 19 mai.

**CE-0847-23** **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Madame Nancy Lafrance,  
**QUE** les activités et sorties à venir au service de garde soient approuvées telles que présentées.

**APPROUVÉE.**



## AUTRES SUJETS

Activité prévue pour la fin de l'année :

### Fête foraine :

Madame Anne Demers nous expose quelques suivis concernant la fête foraine.  
Des bénévoles seront demandés, probablement pour le 22 juin, en fin d'après-midi.

Elle mentionne qu'il est important de s'assurer d'avoir de l'eau en grande quantité pour les élèves et les gens présents. On aimerait peut-être compter sur le vélo à smoothies, Madame Catherine Ouellet vérifiera cette possibilité. De plus, des crudités pourraient être ajoutées au menu.

Des invités (élans maison des jeunes rurales) pourraient être de la fête pour venir parler d'un éventuel local qui s'installerait sous la forme de « maison des jeunes ».

### Plantation d'arbres (mois de l'arbre) :

On se questionne s'il était possible de planter des arbres sur le terrain des écoles.

## DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 19 juin 2023 à 19 heures, à l'école de Saint-Marc.

## ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

**CE-0848-23**  
Madame Margot Lafleur,

**IL EST RÉSOLU** sur proposition de

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉE.**

Il est **20 h 33**.

\_\_\_\_\_  
Anne Demers, présidente

\_\_\_\_\_  
Alain Albert secrétaire